

IONS

tions of

STATUTS, ORDRES, RÈGLES ET RÉGLEMENTS

DE LA

MAISON DE LA TRINITÉ DE QUÉBEC

En force le 15 Avril 1864

Ordonnés le 12 Avril, et sanctionnés le 22 Mai, 1850,

Tous et chacun les Statuts, Ordres, Règles et Règlements de la Maison de la Trinité de Québec :

Ordonné 25 Juin,	}	1805.
Sanctionné 29 Juin,		
Ordonné 15 Avril,	}	1806.
Sanctionné 22 Avril,		
Ordonné 2 Avril,	}	1808.
Sanctionné 16 Avril,		
Ordonné 1 Mai,	}	1810.
Sanctionné 1 Mai,		
Ordonné 9 Avril,	}	1811.
Sanctionné 1 Mai,		
Ordonné 15 Mai,	}	1818.
Sanctionné 10 Juin,		
Ordonné 10 Novembre,	}	1820.
Sanctionné 17 Novembre,		
Ordonné 19 Avril,	}	1821.
Sanctionné 21 Avril,		
Ordonné 22 Avril,	}	1825.
Sanctionné 29 Mai,		
Ordonné 27 Novembre,	}	1829.
Sanctionné 1 Décembre,		
Ordonné 14 Juin,	}	1831.
Sanctionné 25 Juin,		
Ordonné 11 Juin, 1833.	}	
Sanctionné 19 Avril, 1834.		

Statuts, ordres, règles et règlements de la Maison de la Trinité de Québec rappelés.